



Fiche technique Allemagne Patrimoine

Les fondations en droit allemand

Mise à jour : janvier 2024

Créer une fondation („*Stiftung*“ en allemand) en droit allemand présente plusieurs avantages significatifs, tant pour les individus que pour les communautés.

Elles sont réglementées par une loi du 25.06.2021 entrée en vigueur le 01.07.2023.

24.000 d'entre elles ont obtenu la personnalité morale après une procédure d'agrément, tandis qu'il en existerait entre 500 et 600.000 de nature purement contractuelle, dites fiduciaires („*Treuhandstiftung*“), sans personnalité morale, mais titulaires d'un patrimoine spécial d'affectation, protégé.

La fondation est une entité indépendante qui permet de poursuivre des objectifs à long terme, qu'ils soient d'ordre caritatif, éducatif, scientifique ou culturel.

Les fondations sont des structures totalement originales puisqu'elles n'ont ni propriétaires ni associés, elles sont parfaitement autonomes et soumises à un contrôle administratif.

Tout d'abord, une fondation en Allemagne bénéficie d'une grande flexibilité en termes de gestion et d'objectifs. Contrairement à d'autres formes juridiques, une fondation n'a pas d'actionnaires ou de membres, ce qui permet

aux fondateurs, par des statuts appropriés, de maintenir un contrôle étroit sur les objectifs et l'administration de la fondation. Cette structure assure que la vision et les intentions initiales du fondateur sont respectées sur le long terme.

En outre, les fondations en Allemagne jouissent d'une réputation assez prestigieuse. Elles sont souvent perçues comme des instruments de changement social et de bienfaisance, ce qui peut renforcer la reconnaissance et l'influence du fondateur dans le domaine de son choix. Cela peut aussi favoriser des partenariats avec d'autres organisations et augmenter les possibilités de financement.

D'un point de vue fiscal, les fondations allemandes offrent également des avantages. Elles peuvent être exemptées d'impôts si elles poursuivent des objectifs d'intérêt général reconnus par l'État. De plus, les donations à la fondation peuvent être déductibles d'impôts pour les donateurs, ce qui encourage la philanthropie et peut augmenter les ressources disponibles pour atteindre les objectifs de la fondation.



Fiche technique Allemagne Patrimoine

Les fondations en droit allemand Mise à jour : janvier 2024

Sur le plan juridique, le cadre réglementaire allemand offre une stabilité et une sécurité importantes. Les fondations sont soumises à une surveillance gouvernementale, garantissant que leurs activités restent conformes à leurs objectifs déclarés et à la loi. Cette surveillance protège la réputation de la fondation et assure la confiance du public.

En conclusion, créer une fondation en droit allemand est une démarche stratégique pour ceux qui souhaitent avoir un impact durable dans leur domaine de choix. Elle combine flexibilité de gestion, avantages fiscaux, prestige et sécurité juridique, ce qui en fait un véhicule efficace pour la réalisation d'objectifs à long terme dans l'intérêt public.

2

Nous sommes un cabinet d'avocats franco-allemand implanté à Berlin dont la vocation est l'assistance et le conseil juridique et fiscal en matière patrimoniale.

Nous vous accompagnons dans vos projets de transmissions familiales, la préparation et le règlement de successions dans un contexte national ou international en prenant en considération vos besoins personnels, mais également au titre d'une optimisation fiscale, notamment s'il existe du patrimoine dans différents pays.

Avertissement légal

Cette *Fiche Technique* diffuse des informations juridiques et fiscales à caractère général. Nous nous efforçons de présenter des informations correctes et corrigerons, le cas échéant, les éventuelles erreurs qui pourraient nous être signalées. Toutefois, les informations contenues dans cette *Fiche Technique* ne constituent en aucune manière un conseil personnalisé susceptible d'engager, de quelque manière que ce soit, la responsabilité de l'auteur.

Cette *Fiche Technique* est la propriété du Cabinet. Toute reproduction et/ou diffusion, en tout ou partie, par quelque moyen que ce soit est interdite sans autorisation préalable. Toute infraction constitue un acte de contrefaçon engageant les responsabilités civile et pénale de leur auteur.

Vous pouvez télécharger cette *Fiche Technique* ainsi que consulter nos archives gratuitement depuis notre site Internet www.avolegal.de. Vous y trouverez également un formulaire d'inscription sur notre liste de distribution.

Auteur : Hugues Lainé, Docteur en droit, Rechtsanwalt - Avocat, Spécialiste en droit fiscal et en droit patrimonial